

Juliette Rigo

23/04/24 21:13

## À l'attention du commissaire enquêteur

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

---

Bonsoir,

J'ai lu avec effroi et épouvante ce projet de déviation qui disons-le : ne tient pas la route.

Déjà : le coût de cette décision. 56 millions d'euros pour une route déjà existante (et déjà élargie) à quelques mètres. C'est une aberration au regard des quelques jours de ralentissement vécus par certains vacanciers lors de la période estivale (vacanciers qui par ailleurs, sont ravis de découvrir grâce à cette voie, de nombreux petits commerces installés : des restaurants, une boulangerie et plusieurs brocantes.) (qui par ailleurs, entre nous, ont choisi de s'installer ici JUSTEMENT pour tirer profit de ce passage de flux de voitures.

Deuxième aberration : cette déviation impacte 38 hectares de très bonnes terres agricoles, précieuses pour les exploitants et donc également pour les communes alentours. (Par ailleurs : quid de la biodiversité présente ? 38 hectares de terre pour du goudron et de la pollution...) sans commentaires. Et entre nous, la loi vous oblige à désartificialiser autant de mètres carrés que ceux construits par cette route... qu'en est-il ? Le projet ne dit rien. Sans parler des espèces protégées qui risquent de pâtir gravement de ce projet.

Enfin, au delà de cette décision anti écologique, très chère et qui massacre notre bio diversité pour un obscur bénéfice, vous impactez tout un village : des commerçants, des habitants, des agriculteurs et des animaux.

Ne peut-on pas mieux dépenser ces 56 millions d'euros ? Nous, habitants, avons quelques idées que nous serions ravis de partager avec vous.

Juliette Rigo.

Envoyé de mon iPhone